

Objet : Demande d'inscription sur les listes électorales - Elections des représentantes et représentants des enseignantes et enseignants d'éducation physique et sportive au conseil du SUAPS - Scrutin des 31 mars et 1er avril 2026

Certains personnels doivent **demandeur leur inscription sur les listes électorales pour obtenir la qualité d'électrice ou d'électeur.**

Cette demande est à adresser impérativement dûment complétée et signée :

- Soit déposée directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre ; Bureau 706 de la DAJI (9h30-12h00/14h00-16h00), **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyée à l'adresse postale suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel à elections@daji.parisnanterre.fr avant la date et l'horaire indiqué:
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Bâtiment Pierre GRAPPIN
Université Paris Nanterre
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

La date limite de réception des demandes d'inscription est fixée au **mardi 24 mars 2026 à 12h00.**

Je soussigné(e) :

NOM..... PRENOM.....
DATE DE NAISSANCE TELEPHONE.....

Atteste de la qualité au titre de laquelle je demande mon inscription sur les listes électorales :

- ☐ Titulaire enseignante-chercheuse et enseignant-chercheur ou enseignante et enseignant non affecté en position d'activité au SUAPS, non détaché ni mis à disposition, en fonctions à la date du scrutin au SUAPS et effectuant un nombre d'heures d'enseignement au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ non titulaire en fonctions à la date du scrutin qui effectue un nombre d'heures d'enseignement au SUAPS au moins égal au tiers des obligations d'enseignement de référence, apprécié sur l'année universitaire.
- ☐ personnel de recherche contractuel n'étant pas recruté pour une durée indéterminée et exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant des activités d'enseignement au moins égales au tiers des obligations d'enseignement de référence, ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à temps plein, conformément aux dispositions de l'article L.952-24 du code de l'éducation.

Et demande mon inscription sur la liste électorale

☐ **Enseignant(e) d'éducation physique et sportive**

pour l'élection des représentants des enseignants d'éducation physique et sportive au conseil du SUAPS, lors du scrutin du 31 mars et du 1er avril 2026.

Date :
Signature **originale** manuscrite (au stylo feutre ou à bille, bleu de préférence et non photocopiée) :